

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 37 (1908)
Heft: 5

Artikel: Quelques réflexions sur l'enseignement de la gymnastique
Autor: Morel, Jos.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les chinoiseries grammaticales, qui ne sont pas du domaine de l'école primaire.

De cette façon, nous aurons notre *grammaire fribourgeoise* qui remplacera avantageusement ces grammaires exotiques, qui ne répondent ni à nos besoins ni à nos croyances religieuses.

Encore deux mots avant de poser la plume. Ce sont tout simplement des réminiscences. Voici la première : Je ne crois pas que M. Horner ait jamais eu l'intention de supprimer la grammaire à l'école. Mais il ne voulait pas, ainsi qu'il nous l'a dit à plus d'une reprise, il ne voulait pas que l'on perdît un temps énorme à étudier des *subtilités* de l'orthographe de règle, alors qu'on ne faisait rien ou presque rien pour l'orthographe d'usage, qui apprend à écrire la partie essentielle des mots.

Voici le second souvenir : M. A. B. est dûment averti : C'est que les districts de la Gruyère et de la Veveyse ont le monopole du travail et du progrès. A Fribourg, où M. Horner a exercé les fonctions d'Inspecteur, et dans le reste du canton, tout n'est que routine et sans valeur !

Un vieux Magister.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE

La gymnastique scolaire tend à prendre dans notre canton un essor réjouissant. Un programme uniforme, simple et bien conçu, des explications spéciales données dans maintes conférences, un examen périodique ont été un stimulant salutaire.

Mais n'y a-t-il pas encore quelques lacunes. Examinons les faits. Les élèves suivent les cours de gymnastique depuis 7, 8 ou même 10 ans jusqu'à leur émancipation. Qu'arrive-t-il bien souvent ? Les garçons obtiennent ou extorquent un congé d'été la quinzième et même la quatorzième année.

Dans la généralité des communes, où cet enseignement ne peut se donner que pendant la belle saison, ces derniers élèves ne suivent les leçons que durant quelques heures.

L'éducation physique de l'enfant est donc négligée au moment où son corps se développe le plus. Voilà la première et la plus importante conséquence de notre système.

En outre, les recrutables sont astreints à des épreuves physiques. Comment s'en acquittent-ils ou s'en acquitteront-ils, puisque, depuis 15 à 19 ans, ils n'ont plus pratiqué de gymnastique méthodique? Ces jeunes gens, il est vrai, doivent s'y préparer pendant au moins 2 heures. Dérision! qu'est-ce donc que 2 heures pour développer le corps d'un individu? Là est encore la lacune. Il faudrait que notre programme de cours de perfectionnement soit complété dans ce sens. Pour nous convaincre de cette lacune, jetons un coup d'œil sur l'intéressant discours de M. le colonel E. Frey, ancien conseiller fédéral, à l'assemblée générale de la Société suisse d'utilité publique, le 18 septembre 1906, à Liestal : « Comment préparer les jeunes Suisses aux devoirs de la vie civique? »

A la page 17 de la traduction française, nous lisons : « Mais la culture systématique du corps est encore négligée dans trop de communes ; c'est ce que montre le fait que lors des examens de recrues en automne 1905, sur 26 277 hommes appelés, 7 406, donc presque le quart, déclaraient qu'ils n'avaient reçu aucun enseignement de gymnastique. Des autres, 12 029 n'avaient reçu cet enseignement qu'à l'école, 407 avaient suivi l'instruction militaire préparatoire, 1 709 avaient fait de la gymnastique à l'école et dans les sociétés, 2 726 avaient eu des leçons de gymnastique à l'école, puis suivi l'instruction militaire préparatoire...

« Or, c'est une constatation frappante et inquiétante que, dans cette épreuve, la différence entre ceux qui n'avaient jamais fait de gymnastique qu'à l'école et ceux qui n'en avaient jamais fait, s'est trouvée insignifiante.

« Il faut noter encore que ceux qui, sans avoir fait de gymnastique à l'école, en avaient fait dans les sociétés et avaient suivi l'instruction militaire préparatoire, ont obtenu des résultats meilleurs que ceux qui n'avaient fait de gymnastique qu'à l'école. »

Comme on le voit, il y a bien quelque chose à faire dans ce domaine. Et j'ajouterai que, pour entrer dans l'esprit de la nouvelle organisation militaire, il serait bon d'introduire dans les leçons de gymnastique destinées aux jeunes gens, l'enseignement du tir. Le jeune homme de 18 à 20 ans aime les armes. La preuve est qu'un grand nombre de jeunes gens entrent dans les sociétés de tir avant 20 ans. Mais il faut diriger leur goût par des exercices préparatoires comprenant les connaissances de l'arme, des exercices de pointage, la théorie et les exercices de tir proprement dits. L'instituteur peut beaucoup faire pour

développer chez nous la gymnastique et le tir. Des cours spéciaux pour chefs tireurs se donnent chaque printemps à Colombier. Quelques instituteurs y ont déjà participé.

Jos. MOREL.

Un pédagogue de la fin du moyen âge

Au XVIII^{me} siècle, les lettrés avaient de nombreuses préventions à l'égard du moyen âge, que les encyclopédistes se sont plu à représenter comme une époque de barbarie, où il n'y a rien de bon, ni au point de vue artistique ni au point de vue scientifique. Depuis, on est revenu de ce préjugé. Le romantisme a fait admirer l'art qui se manifeste dans le style gothique des cathédrales ; en histoire, la critique a fait le départ entre les institutions surannées qui ne conviendraient plus à notre époque et les idées philosophiques, théologiques, tout ce qui concerne la spéculation, bien plus profonde et sûre dans ces âges éloignés que de nos jours.

Les *Pædagogische Blätter* ont signalé dernièrement la prédilection avec laquelle M. Hilty, de Berne, a aimé, dans son volume intitulé *Neue Briefe*, à s'inspirer des auteurs ascétiques du moyen âge. N'est-il pas symptomatique de voir un écrivain protestant lire, étudier et citer les écrits de sainte Catherine de Gênes et de saint François d'Assise ? Cet exemple montre que les lettrés capables d'impartialité trouvent parfois dans les vieux auteurs de précieuses richesses un peu dans tous les domaines, et même en matière d'éducation, bien qu'on ait la conviction dans beaucoup de milieux que la pédagogie a commencé avec J.-J. Rousseau et Pestalozzi.

Montaigne reprochait aux maîtres de son époque le travers de faire apprendre trop sans rien approfondir, de négliger l'éducation corporelle. Avec ses théories naturalistes, Rousseau a encore renchéri sur la nécessité qu'il y a de fortifier le corps avant d'astreindre l'esprit à une sévère discipline. Au fond, ces idées ne sont pas récentes. On les trouve déjà exposées dans les écrits de Victorin de Feltre, qui vivait dans la 1^{re} moitié du XV^{me} siècle. Versé dans la connaissance des lettres grecques et latines, il rappelle l'exemple des vieux Romains, qui s'efforçaient de donner au corps de la santé, de la force et de la vigueur avant de le soumettre aux fatigues de l'étude. Il enseigne la nécessité des exercices physiques, qui peuvent favoriser le développement corporel, comme la natation, les courses, l'équitation, la lutte. Il divise ses écoliers en deux camps opposés et rivaux, entre les-